

pétents. Un ami me lut un jour, dans la *Semaine Religieuse* de Valleyfield, du 1^{er} octobre 1897, une inscription composée par Léon XIII en l'honneur de saint Bonaventure. Cette inscription très concise ne contient qu'une pensée, mais très belle et générale, pouvant fort bien s'appliquer à Champlain, ainsi qu'on peut le constater par ce qui suit. Je fis donc l'adaption voulue et je la remis, en présence d'un témoin, au secrétaire du comité, M. Ludovic Brunet, en le priant de la présenter à la séance, sans en dire la provenance. Ou va voir quel en fut le résultat.

Je fus un de ceux qui s'opposèrent le plus énergiquement à l'adoption de l'inscription proposée, parce que cette composition, qui n'a pas moins de soixante et sept mots, ne contient à mon avis aucune pensée vraiment saillante. Je conclus mes remarques en disant que je n'étais pas opposé en principe à une inscription latine, et que si l'on en proposait une qui pût souffrir la comparaison avec la magnifique inscription du monument de Montcalm et Wolfe, placé tout auprès, je voterais pour son adoption : mais on en était loin. La majorité du comité se prononça contre toute inscription latine, au grand désappointement de la minorité. La déconvenue du pauvre M. Lindsay fut d'autant plus sensible qu'il croyait être nanti d'une œuvre si remarquable, qu'en la recevant, l'année précédente, il avait dit à Mgr Laflamme, lequel me l'a répété, que le moins que le comité pouvait offrir en récompense à son auteur, était la somme de cent dollars. Un plaisant disait à ce propos que c'était l'histoire renouvelée de Perrette. Le pot au lait était répandu ; et cela par ma faute. On jugera de l'indignation par les lettres suivantes. Celle de mon brave ami, M. Chapais, a de quoi surprendre de la part d'un tel homme d'esprit ; mais je crois que sa colère était plus apparente que réelle. Il n'a pas voulu lâcher ses collègues ; mais au fond il a dû rire sous sa moustache.